

ACTION URGENTE

NIGERIA. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS DOIVENT ÊTRE LIBÉRÉS

Les autorités nigérianes maintiennent en détention deux défenseurs des droits humains, Omoyele Sowore et Olawale Bakare, dans des locaux du Service de sécurité de l'État à Abuja, et un autre défenseur, Agba Jalingo, dans la prison de Calabar (sud du Nigéria), depuis leur arrestation en août. Ils sont poursuivis sur la base de charges de trahison forgées de toutes pièces pour avoir appelé le gouvernement à rendre des comptes. La peine maximale pour le chef de trahison est la peine de mort. Ils doivent être libérés immédiatement et sans condition.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la République
Muhammadu Buhari
Nigerian Presidential Complex,
Aso Rock Presidential Villa
Federal Capital Territory
Abuja, Nigeria

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude pour les défenseurs des droits humains Omoyele Sowore et Olawale Bakare (également connu sous le nom de Mandate), actuellement détenus par les autorités nigérianes dans des locaux du Service de sécurité de l'État, et Agba Jalingo, incarcéré dans la prison de Calabar.

Le 3 août 2019, des agents armés du Service de sécurité de l'État ont arrêté Omoyele Sowore, défenseur des droits humains et directeur de publication du site d'information Sahara Reporters, pour avoir appelé, sous le hashtag #RevolutionNow, à manifester pour réclamer une bonne gestion des affaires publiques au Nigeria, ce que les autorités considèrent comme un acte de trahison et une incitation à renverser le gouvernement par des voies non démocratiques.

Le 30 septembre 2019, Omoyele Sowore a comparu devant un tribunal aux côtés d'Olawale Bakare, un étudiant de 21 ans arrêté lors d'une manifestation #RevolutionNow dans l'État d'Osun, le 5 août 2019. Les autorités nigérianes continuent à ne pas tenir compte d'une décision de justice ordonnant la libération d'Omoyele Sowore et d'Olawale Bakare, même une fois remplies les conditions de leur mise en liberté sous caution.

Le 22 août 2019, des policiers ont arrêté Agba Jalingo, un journaliste du site d'information CrossRiverWatch, pour avoir publié un article dans lequel il exigeait que le gouvernement de l'État de Cross River rende des comptes au sujet d'une somme de 500 millions de nairas (environ 1,4 million de dollars des États-Unis) approuvée et débloquée pour le lancement de la banque Cross River Microfinance. Agba Jalingo a été maintenu en détention pendant 33 jours dans les locaux de la police, sans être jugé ni pouvoir consulter son avocat ou voir ses proches. Il a ensuite été inculpé d'actes de trahison, de crime de trahison, de publication de fausses informations et d'incitation au terrorisme. Il fait actuellement l'objet d'un procès à huis clos devant la haute cour fédérale de Calabar.

Je pense que les charges qui pèsent sur Omoyele Sowore, Olawale Bakare (alias Mandate) et Agba Jalingo ont été retenues contre eux pour essayer de réduire au silence leurs voix divergentes.

Je vous prie instamment de veiller à ce qu'Omoyele Sowore, Olawale Bakare (alias Mandate) et Agba Jalingo soient libérés dans les meilleurs délais et sans condition, et à ce que toutes les charges retenues contre eux sont abandonnées. Je vous appelle également à veiller à ce qu'ils soient protégés contre la torture et les autres formes de mauvais traitements pendant leur détention.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Le 23 octobre, la haute cour fédérale a autorisé l'accusation à présenter des témoins et a ordonné que le procès d'Agba Jalingo se poursuive à huis clos. En conséquence, le public ne pourra pas assister au procès, ce qui soulève des questions quant à sa transparence et à son équité.

Au Nigeria, l'espace laissé à la société civile continue à se réduire, les autorités nigérianes réprimant de plus en plus la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique. Les autorités intimident les journalistes, les blogueurs et blogueuses et les défenseurs et défenseuses des droits humains en les harcelant *via* des attaques verbales et physiques, des arrestations, détentions et poursuites arbitraires sur la base d'accusations forgées de toutes pièces et un détournement des lois sur la cybercriminalité et le terrorisme.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 6 JANVIER 2020.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Omoyele Sowore, Olawale Bakare et et Agba Jalingo (ils)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A